



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2026/176

Objet : Vote du Budget supplémentaire 2026 et affectation des résultats 2025

Séance du mercredi 8 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 juillet, à 18 h 44, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 2 juillet 2026, se sont réunis au nombre de 31, à la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Madame Sonia Benameur, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 39

Présents à la séance : 31

Excusés représentés : 7
Absent : 1

* Arrivée après l'appel des membres du Conseil municipal et avant le vote du point n°1 inscrit à l'ordre du jour

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Zahira Kada, Pierre Basbagill, Magali Lourtil-Martinelli, Séverin Yapou, Stéphanie Boisseau, Bilel Moumni, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Eric Thebault, Wafae Amar, Céline Fourti, Denis Chartier, Carole Diaz, Etienne Combrisson, Farida Ouaret, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Waqas Zahid-Latif, Christian Matshiam, Sonia Abrunhosa, Ely Miranda, Serge Mercieca, Souad Medani, Kykie Basseg*, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Christophe Fouley à Thomas Merabli, Claudine Lechopier à Etienne Combrisson, Hafida Khamari à Carole Diaz, Allan De Araujo à Bilel Moumni, Gilles Melin à Serge Mercieca, Stéphane Raffalli à Souad Medani, Sophie Kelkoulà à Magaly Lefebvre

Absents :

Lina Kissa

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance. Monsieur Ely Miranda est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2026/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
8 juillet 2026
DÉLIBÉRATION
N°2026/176

**Objet : Vote du Budget supplémentaire 2026 et
affectation des résultats 2025**

Finances

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Sonia BENAMEUR, Maire de Ris-Orangis et de Monsieur Séverin YAPO, Adjoint au Maire chargé des Finances, des Transports et des Ressources Humaines,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-1 et suivants, L 2312-1

VU le Budget Primitif 2026,

VU l'avis de la Commission Finances, Economie locale et Développement économique en date du 22 juin 2026,

APRES DELIBERATION

APPROUVE le Budget Supplémentaire 2026 et l'affectation des résultats 2025 se décomposant comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2026	Reste à réaliser 2025	BS 2026	Total RAR+BS
011	Charges à caractère général	9 532 064,00 €	- €	- €	9 532 064,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	26 800 000,00 €	- €	- €	26 800 000,00 €
014	Atténuations de produits	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 251 925,00 €	- €	- €	2 251 925,00 €
Total des dépenses de gestion courante		38 584 989,00 €	- €	- €	38 584 989,00 €
66	Charges financières	742 153,00 €	- €	- €	742 153,00 €
67	Charges spécifiques	65 000,00 €	- €	- €	65 000,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations	25 000,00 €	- €	- €	25 000,00 €
Total des dépenses financières		832 153,00 €	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 417 142,00 €	- €	- €	39 417 142,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 819 997,00 €		488 878,80 €	3 308 875,80 €
042	Opérations d'ordres transfert entre sections	765 795,00 €		- €	765 795,00 €
043	Opérations d'ordres intérieur de la section	- €		- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 585 792,00 €	- €	488 878,80 €	4 074 670,80 €
TOTAL		43 002 934,00 €	- €	488 878,80 €	43 491 812,80 €
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					43 491 812,80 €

2026/

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2026	Reste à réaliser 2025	BS 2026	Total RAR+BS
013	Atténuations de charges	487 000,00 €	- €	- €	487 000,00 €
70	Produits, services, domaine, ventes diverses	3 189 944,00 €	- €	- €	3 189 944,00 €
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 447 761,00 €	- €	- €	8 447 761,00 €
731	Fiscalité locale	21 773 556,00 €	- €	- €	21 773 556,00 €
74	Dotations et participations	8 272 495,00 €	- €	- €	8 272 495,00 €
75	Autres produits de gestion	380 320,00 €	- €	- €	380 320,00 €
Total des recettes de gestion courante des services		42 551 076,00 €	- €	- €	42 551 076,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77	Produits spécifiques	30 000,00 €	- €	- €	30 000,00 €
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €
Total des recettes financières		45 000,00 €	- €	- €	45 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		42 596 076,00 €	- €	- €	42 596 076,00 €
042	Opérations d'ordres transfert entre sections	406 858,00 €	- €	- €	406 858,00 €
043	Opérations d'ordres intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		406 858,00 €	- €	- €	406 858,00 €
TOTAL		43 002 934,00 €	- €	- €	43 002 934,00 €
					+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					488 878,80
					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					43 491 812,80 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2026	Reste à réaliser 2025	BS 2026	Total RAR+BS
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	421 830,00 €	552 729,29 €	- €	974 559,29 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	4 853 949,00 €	4 023 412,78 €	357 000,00 €	9 234 361,78 €
23	Immobilisations en cours (y compris opérations)	7 858 269,00 €	2 564 279,10 €	- €	10 422 548,10 €
Total des dépenses d'équipement		13 134 048,00 €	7 140 421,17 €	357 000,00 €	20 631 469,17 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00 €	910,83 €	- €	2 910,83 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 144 920,00 €	- €	- €	3 144 920,00 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		3 146 920,00 €	910,83 €	- €	3 147 830,83 €
Total des dépenses réelles d'investissement		16 280 968,00 €	7 141 332,00 €	357 000,00 €	23 779 300,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	406 858,00 €	- €	- €	406 858,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 657 688,00 €	- €	- €	1 657 688,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 064 546,00 €	- €	- €	2 064 546,00 €
TOTAL		18 345 514,00 €	7 141 332,00 €	357 000,00 €	25 843 846,00 €
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					2 549 803,56 €
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE					28 393 649,56 €

2026/

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2026	Reste à réaliser 2025	BS 2026	Total RAR+BS
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	5 633 367,00 €	7 488 221,00 €	- €	13 121 588,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	6 557 619,00 €	- €	131 878,80 €	6 425 740,20 €
Total des recettes d'équipement		12 190 986,00 €	7 488 221,00 €	131 878,80 €	19 547 328,20 €
10	Dotations , fonds divers et réserves (sauf 1068)	909 548,00 €	- €	- €	909 548,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €
024	Cessions immobilières	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		911 048,00 €	- €	- €	911 048,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		13 102 034,00 €	7 488 221,00 €	131 878,80 €	20 458 376,20 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 819 997,00 €		488 878,80 €	3 308 875,80 €
040	Opérations d'ordres entre sections	765 795,00 €		- €	765 795,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 657 688,00 €		- €	1 657 688,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 243 480,00 €		488 878,80 €	5 732 358,80 €
TOTAL		18 345 514,00 €	7 488 221,00 €	357 000,00 €	26 190 735,00 €
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					+
AFFECTATION AU COMPTE 1068					2 202 914,56
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE					28 393 649,56 €

APPROUVE l'affectation définitive du résultat de 2025 de la manière suivante :

- L'affectation en déficit d'investissement compte 001 pour
2 549 803,56 €

- L'affectation en « excédent de fonctionnement capitalisé » compte
1068 pour 2 202 914,56 €

- L'affectation en excédent de fonctionnement compte 002 pour
488 878,80 €

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **16 JUIL. 2026**

Publié le : **16 JUIL. 2026**

Notifié le :

La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois
à compter de sa publication
et de sa notification. Le
Tribunal Administratif de
Versailles peut aussi être
saisi par l'application «
Télérecours citoyens »
accessible sur
www.telerecours.fr

PRECISE que le budget a été voté par chapitre conformément à
l'article L. 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, tant
pour la section d'investissement que pour la section de
fonctionnement.

**ADOpte PAR 29 VOIX POUR
ET 9 ABSTENTIONS**

(G. Melin, S. Mercieca, S. Raffalli, S. Kelkoura, S. Medani,
K. Basseg, N. Garcia, M. Lefebvre, C. Tisserand)

Pour expédition conforme
Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud

